

Présentation du Royal Conservatory of Music : Consultations prébudgétaires 2014 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

RÉSUMÉ

Le Royal Conservatory of Music est l'un des instituts d'enseignement musical les plus prestigieux au monde. Il a été fondé en 1886, peu après le Canada lui-même. Le Conservatoire établit le standard d'excellence définitif en matière de conception de programmes d'études, d'évaluation, de formation de haut niveau et de titularisation des professeurs. Les systèmes et les publications du Conservatoire servent de référence à plus de 20 000 professeurs de musique privés au pays, qu'ils enseignent en ville, à la campagne ou en région éloignée. De plus, les programmes d'arts du Conservatoire abordent une multitude de questions sociales, comme les jeunes à risque, le développement de la petite enfance et le bien-être des personnes âgées.

Dans cette présentation, le Royal Conservatory fera valoir que la musique et les arts forment une composante essentielle d'une économie canadienne créative et concurrentielle à l'échelle internationale et qu'ils ont des retombées positives sur les emplois, les affaires, l'image du Canada sur la scène internationale et le développement intellectuel, social et créatif des citoyens canadiens, de même que sur leur qualité de vie. Un investissement du gouvernement fédéral dans le Royal Conservatory of Music promouvrait la prospérité socioéconomique et créerait un environnement favorable au développement et à la croissance des entreprises et à cette qualité de vie qui fait l'envie de tous. Un tel investissement contribuerait aux trois thèmes suivants des audiences prébudgétaires 2014 :

Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens ;

Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation ;

Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation.

Le Royal Conservatory – avec son rayonnement national, ses programmes d'études inclusifs et ses plans de modernisation de l'enseignement musical destinés à maintenir l'intérêt des jeunes Canadiens pour les études musicales et à appuyer le perfectionnement professionnel des

professeurs de musique, en particulier dans les petites collectivités – a un rôle important à jouer dans l'avenir culturel et économique du Canada.

Le Royal Conservatory of Music serait heureux de pouvoir présenter sa position lors de l'audience du Comité qui aura lieu à Toronto.

DE BONNES RAISONS D'INVESTIR DANS LE ROYAL CONSERVATORY OF MUSIC

En 2007 seulement, la participation aux activités culturelles a généré 25 millions de dollars en taxes pour tous les ordres de gouvernement. En réalité, les arts et la culture ont contribué à soutenir l'économie canadienne de bien des façons pendant la période de ralentissement économique, notamment en fournissant des emplois de choix à quelque 600 000 personnes, soit plus du double d'emplois pourvus par le secteur de la foresterie ou le secteur bancaire.

De plus, grâce à leurs études en musique, les personnes qui participent activement à la culture musicale disposent de nombreux atouts cognitifs, intellectuels, sociaux et créatifs qu'elles peuvent ensuite exploiter au cours de leur carrière dans différents domaines, dont la médecine, les affaires, la politique, l'éducation, les sciences, les sports, sans parler des artistes qui percent sur la scène musicale internationale et qui contribuent à faire connaître le Canada.

L'une des sociétés les plus créatives du monde, sur le plan de la création d'entreprises, est la Finlande, où la musique est une matière obligatoire jusqu'à la douzième année. La Corée du Sud, chef de file de l'innovation, enregistre l'un des plus hauts taux de participation aux études musicales du monde. Ces sociétés sont conscientes de l'immense avantage que confère l'éducation musicale et artistique et en récoltent déjà les fruits sur les plans de la compétitivité, de la prospérité et du leadership économique qui en découlent.

Un nombre croissant de recherches universitaires tendent à montrer que l'éducation musicale permet de développer des capacités et des attitudes transférables qui ont un effet indéniable sur la réussite scolaire et professionnelle. Autrement dit, les étudiants qui poursuivent des études musicales acquièrent une capacité de persévérance et d'apprentissage autodidacte qui leur confère un avantage dans le cadre de leurs études supérieures.

En outre, l'éducation musicale nourrit la passion de l'apprentissage chez les jeunes. En poussant les étudiants à puiser le meilleur d'eux-mêmes, les programmes d'enseignement musical redéfinissent leur perception du possible et leur motivation.

La maîtrise musicale et culturelle en chute libre

Les Canadiens croient en la valeur de la maîtrise musicale et artistique. Chose remarquable, 94 p. 100 des adultes canadiens interrogés récemment lors d'un sondage national étaient d'avis que les enfants devraient avoir l'occasion d'apprendre à jouer d'un instrument. Pourtant, dans bien des régions du pays, en particulier en dehors des grands centres urbains, les écoles publiques n'emploient plus de professeurs de musique.

Par le passé, les organisations culturelles du Canada pouvaient tenir pour acquis que la population canadienne possédait les connaissances culturelles minimales pour participer

concrètement aux activités culturelles. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Un grand nombre de Canadiens grandissent sans avoir réellement l'occasion d'acquérir une maîtrise de la musique et des arts. Cette situation est particulièrement préoccupante pour les organismes qui se consacrent à l'opéra, au théâtre, au ballet et à la musique symphonique, par exemple, ces formes d'art exigeant du public une certaine instruction en la matière

Le Conservatoire s'efforce de combattre le déclin de la participation aux programmes d'enseignement musical de plusieurs façons. Par exemple, il :

- crée des programmes en ligne pour donner accès à une expertise en formation musicale qui est inexistante dans les petites collectivités ;
- défend la valeur des études musicales et encourage les parents à offrir une instruction musicale à leurs enfants ;
- crée des programmes et des applications musicales qui serviront de fondement à l'éducation musicale des enfants d'âge préscolaire ;
- entretient des partenariats avec les arrondissements scolaires pour combler les lacunes des programmes d'enseignement musical en collaborant avec des artistes et des aînés des collectivités spécialement formés par le Conservatoire.

Dans cette ère numérique galopante, il est essentiel que le Royal Conservatory of Music puisse répondre aux attentes d'une génération qui entretient des réseaux sociaux à la fois locaux et mondiaux, et qui s'attend à collaborer, à commenter, à partager, à créer et à consommer des produits culturels en ligne. Cette adaptation est nécessaire pour que les enfants et les jeunes continuent de s'intéresser et de participer à notre scène culturelle dynamique. Le Conservatoire est conscient de ce qu'il pourrait accomplir en exploitant la technologie numérique, mais a besoin du soutien financier du gouvernement fédéral pour pouvoir atteindre le public dans les régions les plus reculées de notre vaste pays.

Moderniser l'enseignement musical

L'an dernier, le Conservatoire a formulé une nouvelle vision de la mobilisation des jeunes internautes canadiens et a lancé les deux premiers volets de développement de produits d'apprentissage en ligne et d'applications d'enseignement musical.

De toutes les grandes institutions culturelles du Canada, le public cible du Conservatoire est l'un des plus directement touchés par la révolution numérique, étant donné que la grande majorité de ses élèves sont âgés de cinq à huit ans.

Le Conservatoire a remarqué que, même s'il demeure un noyau solide d'élèves qui excellent dans les systèmes musicaux traditionnels, la culture numérique a une influence sur la poursuite des études musicales chez de nombreux enfants.

Les professeurs affiliés au Conservatoire des quatre coins du pays affirment que les élèves ont une capacité d'attention réduite, s'attendent à plus de choix dans le répertoire musical et à plus d'occasions d'interactions sociales.

Bien que la demande de leçons de musique demeure élevée au Canada grâce à l'importance que les parents canadiens leur accordent, beaucoup de professeurs rapportent des taux élevés de roulement et affirment que les élèves « sérieux » se font rares.

Si le Canada compte produire la prochaine Sarah McLachlan ou Diana Krall, ou le prochain Bruce Cockburn ou premier ministre, le Conservatoire doit pouvoir fournir les meilleurs outils et ressources en instruction musicale qui soient dans des formats numériques stimulants pour les jeunes d'aujourd'hui.

Le Conservatoire s'est adapté à la révolution numérique. Pour ce faire, il :

- a créé des applications musicales qui intègrent des graphiques de qualité, des interfaces personnalisables et des options de partage et de collaboration sur les réseaux sociaux;
- a conçu des applications d'enseignement pour inculquer les concepts musicaux de base aux tout petits, de sorte qu'ils soient bien outillés pour commencer à apprendre à jouer d'un instrument, ce qui leur permettra de faire rapidement des progrès;
- a mis au point des cours en ligne offrant les mêmes avantages qu'un apprentissage en groupe mais pouvant être suivi partout et en tout temps;
- a expérimenté une édition numérique de « Learning Through the Arts », le programme d'arts communautaire du Conservatoire qu'il a adapté en fonction des besoins des classes inversées, où les élèves étudient à la maison et résolvent les problèmes en classe à l'aide de ressources d'apprentissage pratique conçues par des artistes canadiens.

Investissement recommandé : 10 millions en cinq ans

Moderniser les infrastructures culturelles du Canada

Les systèmes et les publications du Conservatoire servent de référence à plus de 20 000 professeurs de musique privés au pays. Ils sont l'un des principaux biens culturels du Canada et ces biens méritent que les décideurs se préoccupent de leur avenir.

Un changement des générations commence à se produire parmi les professeurs de musique du Canada à mesure que les jeunes professeurs prennent la relève des retraités. Cette tendance est plus marquée dans ce secteur que dans bien d'autres domaines, eu égard à l'âge moyen plus avancé des professeurs de musique canadiens.

Le Conservatoire est conscient que ce changement de générations est l'occasion idéale d'assurer la viabilité de l'enseignement musical dans les collectivités canadiennes.

Le Conservatoire prévoit donc investir dans le perfectionnement professionnel de ses jeunes professeurs de musique, concurremment avec ses investissements croissants dans les outils et les systèmes numériques.

Il importe que le Conservatoire, et le Canada, investissent dans le perfectionnement des enseignants, car, bien que la technologie numérique puisse servir de levier de participation culturelle, rien ne saurait remplacer l'accompagnement et le mentorat d'un professeur.

De plus, le professeur de musique joue un grand rôle dans la collectivité. Dans beaucoup de petites collectivités canadiennes, il s'agit de la seule personne à posséder une formation musicale approfondie. On fait donc appel à lui pour diriger la chorale locale, les groupes de musique et les festivals, et pour jouer lors d'activités publiques, outre sa fonction d'enseignement.

En effet, beaucoup de parents affirment que le professeur de musique local est l'une des principales ressources qui contribuent à la qualité de vie des petites collectivités et à attirer les familles avec de jeunes enfants.

Le plan du Conservatoire destiné à moderniser l'enseignement musical et à soutenir les professeurs de musique des petites collectivités est aligné sur l'objectif du gouvernement fédéral d'assurer la prospérité durable des petites villes.

Le Conservatoire s'efforce de moderniser le milieu de l'enseignement musical au Canada en créant :

- un programme national d'évaluation des besoins pour motiver les professeurs à cerner les obstacles et à trouver des solutions;
- des programmes de formation au numérique et d'accréditation pour les professeurs;
- des outils numériques pour les professeurs et leurs élèves, tels que des applications de formation auditive et théoriques, des applications de pratique, et des applications de création collaborative;
- un programme d'enseignement augmenté offrant plus de possibilités de personnalisation et de création musicale collaborative, aussi bien en ligne qu'à l'occasion de festivals et de spectacles.

Investissement recommandé : 5 millions en cinq ans

Exporter la clé de la durabilité s a Key to Sustainability

Le Conservatoire investit dans de nouveaux systèmes et moyens de soutien afin d'assurer la viabilité de l'enseignement musical au Canada, il est donc essentiel qu'il investisse également sur les marchés de l'apprentissage musical qui se développent rapidement dans les collectivités américaines d'origine asiatique et des pays comme la Chine, la Corée et Taïwan.

En effet, le Royal Conservatory devra enregistrer un plus grand nombre d'inscriptions à ses concours et augmenter ses ventes de publications sur les marchés étrangers afin de trouver de nouveaux revenus à l'appui du plan d'investissement exposé dans le présent document.

Le Conservatoire a besoin du soutien des missions commerciales canadiennes et des programmes d'aide à l'exportation pour stimuler ses activités sur les marchés asiatiques clés, où la demande de leçons musicales traditionnelles bat des records historiques.

Simultanément, le Conservatoire offrira des produits créés spécialement pour les Canadiens, comme des applications de formation auditive ou d'enseignement musical pour les tout petits, sur des marchés mondiaux comme la boutique d'applications iTunes. Les revenus ainsi générés serviront à maintenir la mise au point de produits à long terme.

Investissement recommandé : 5 millions en cinq ans

Conclusion

Le Royal Conservatory of Music a un rôle important à jouer dans l'avenir culturel et économique du Canada. En investissant dans ce type d'initiative, le gouvernement fédéral permettra au Conservatoire d'offrir des programmes d'enseignement musical aux enfants canadiens, qui y ont de moins en moins accès. Il permettra également au Conservatoire d'améliorer ses capacités internes et ses relations d'affaires pour qu'il dépende moins du gouvernement à l'avenir.